



Juillet 2025 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 7 juillet 2025 et dans le cadre de la construction du Mabillon, le Conseil municipal a adjugé l'acquisition de mobilier de la manière suivante :
 - avenant lot 1, INTEROFFICE VALAIS SA, à Sion, Fr. 16'279.28, TTC;
 - avenant lot 2, BATIPLUS, à Puidoux, Fr. 23'648.91, TTC;
 - avenant lot 3, UNIQUEMENT VOTRE SA, à Lausanne, Fr. 10'742.76, TTC.
- Lors de sa séance du 7 juillet 2025 et dans le cadre de l'extension de "La Tonkinelle", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 4, aménagements extérieurs, à l'entreprise LATTION & VEILLARD SA.
- Lors de sa séance du 7 juillet 2025, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le remplacement de la climatisation dans le local serveur, à "La Tonkinelle", à l'entreprise GEX SA.
- Lors de sa séance du 7 juillet 2025, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie-civil nécessaires à la pose de conduites principales d'eau potable, dans le quartier de Champex, et les travaux connexes à l'entreprise RITHNER SA.
- Lors de sa séance du 7 juillet 2025, le Conseil municipal a délivré à Mme Anne RIZZO une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café "Pâtiss-Malice".
- Lors de sa séance du 7 juillet 2025, le Conseil municipal a délivré à M. Adonis GOCI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, la Boulangerie, pâtisserie, café, tea-room, pizzeria, sandwich et snack-bar "Panetteria & Pizzeria Monthey".
- Lors de sa séance du 21 juillet 2025 et dans le cadre de la rénovation du Bâtiment Simplon 10, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 907 mobilier fixe à BOLLSWEILLER Associés SA.
- Lors de sa séance du 21 juillet 2025, le Conseil municipal a adjugé les travaux de réfection du mur de soutènement de la route de Champian, à l'entreprise SABECO SA.

Établi et publié le 6 août 2025.